

4.0 crédits	30.0 h	1 + 2q
-------------	--------	--------

Enseignants:	Detry Annick ; SOMEBODY ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Pour la partie micro-enseignement : Les séances d'une durée de quatre heures sont au nombre de quatre au cours d'un quadrimestre. Les deux premières séances seront consacrées à la présentation d'un sujet libre et hors matière à enseigner par un enseignant de sciences économiques ou sociales ou juridiques du cycle secondaire supérieur. Les deux séances suivantes seront consacrées à l'expérimentation d'outils pédagogiques sur un sujet lié aux matières enseignées dans le cycle secondaire</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences sociales, plusieurs séances fixant le cadre et les outils indispensables seront données à la rentrée académique, les autres séances se dérouleront au deuxième quadrimestre. L'étudiant sera amené à consigner et à choisir une thématique vécue en stage centrée sur la quatrième compétence : porter un regard réflexif sur sa pratique pour l'améliorer, chaque étudiant présentera le fruit de sa réflexion au regard d'un livre choisi dans une liste donnée par l'enseignant(e)</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Pour la partie micro-enseignement : Permettre à l'étudiant d'expérimenter ses capacités pédagogiques et les outils pédagogiques qu'il aura conçus (faire un exposé, enseigner une matière, susciter l'interaction, ...). Un second objectif est d'observer l'expérimentation d'autres étudiants et ainsi construire sa grille d'appréciation d'une prestation d'un enseignant susceptible d'aider l'étudiant à s'auto-évaluer après une prestation personnelle d'enseignement.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences sociales :</p> <p>L'étudiant sera capable : 1) d'observer ses classes de stages à l'aide d'indicateurs, 2) de confronter des apports théoriques à une réalité de terrain, 3) de concevoir et de gérer des situations d'apprentissage en tenant compte de ces apports théoriques et des critères de réussite, 4) de porter un regard réflexif sur sa pratique afin de l'améliorer.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Pour la partie micro-enseignement : Au cours des 4 séances, chaque étudiant expérimentera le rôle central d'informateur-communicateur ou de formateur-enseignant (deux temps de mise en situation vidéoscopée et d'appréciation de celles-ci, par le groupe et par le professeur), celui d'observateur et de participant. A titre indicatif et sachant que le dispositif pédagogique s'adapte à l'évolution du groupe, le canevas d'une séance suit le schéma suivant : 1) Préalablement à l'exercice, les rôles sont distribués de la façon suivante : étudiants qui font l'exercice, "participants" et "observateurs" pour chaque prestation. 2) Successivement, plusieurs étudiants effectuent leur présentation (10 minutes). 3) Chaque étudiant qui a fait l'exercice visionne avec le professeur l'enregistrement vidéo de sa prestation. Simultanément, les participants et les observateurs élaborent un commentaire d'analyse critique pour permettre à chaque étudiant prestataire de s'améliorer et à chaque étudiant de construire ou d'affiner sa grille d'observation. 4) L'ensemble du groupe apprécie chaque prestation afin d'en dégager des enseignements. Enfin, une discussion est ouverte ce qui peut mener à des recommandations ou au traitement de certaines questions particulières susceptibles d'être rencontrées dans l'enseignement.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages :</p> <p>Le séminaire s'appuie sur le dossier de l'étudiant stagiaire et sur des documents de travail destinés à l'aider à comprendre les compétences de base du métier d'enseignant en vue de les mettre en oeuvre lors des stages. La première phase du séminaire se déroule dès la rentrée académique, de manière à fournir le cadre et les outils indispensables à la pratique du métier. La seconde phase se déroule alors que l'étudiant a déjà acquis plusieurs expériences de terrain. Elle se centre sur la quatrième compétence visée : porter un regard réflexif sur sa pratique afin de l'améliorer.</p> <p>Chaque étudiant choisira une thématique vécue en stage qu'il analysera à la lumière de plusieurs confrontations : en groupe, avec ses maîtres de stage et/ou d'autres enseignants, à l'aide d'une publication à choisir dans une liste proposée par l'enseignante. Le fruit de cette réflexion sera présenté oralement aux autres étudiants et fera l'objet d'un écrit (deux à trois pages/quatre à six faces), les autres étudiants seront invités à débattre, à apporter leurs expériences, leurs réactions. L'étudiant se munira du livre lors des séances afin de le faire circuler parmi ses pairs.</p>

<p>Autres infos :</p>	<p>Pour la partie micro-enseignement : Les groupes d'expérimentation sont composés de 12 étudiants au minimum et 15 au maximum. L'expérimentation se passe en 4 séances de 4 heures.</p> <p>Une présence obligatoire *à toutes les séances *du groupe dans lequel l'étudiant est inscrit est requise. La remise au professeur d'une grille d'évaluation de chaque étudiant se sera constituée pour ses interventions pédagogiques, au fur et à mesure des séances.</p> <p>En cas d'absence totale ou partielle, l'activité ne sera pas validée.</p> <p>Les séances de micro-enseignement n'étant pas organisées durant les mois de juillet, août, il n'est pas possible de s'y inscrire pour la seconde session.</p> <p>Pour la partie accompagnement des stages :</p> <p>La seconde phase du séminaire est accessible uniquement aux étudiants qui ont réalisé, au minimum, un stage de 10 heures dans l'enseignement secondaire préalablement aux séances.</p> <p>La cote est déterminée par la présentation orale et le travail écrit. La cote est individuelle et se base aussi sur la présence active au séminaire et la prestation en séance.</p> <p>Il n'est donc pas possible de la remettre totalement en jeu à une session d'examen ultérieure puisqu'il est impossible de recréer les mêmes conditions d'évaluation, les séances n'étant pas organisées durant les mois de juillet, août. Seul le travail écrit peut être représenté à une session ultérieure.</p> <p>Le travail écrit envoyé sous format électronique sera mis à la disposition de tous par l'AGES. Il doit parvenir à l'enseignant(e) trois jours avant le début du séminaire.</p> <p>La partie orale ne sera en aucun cas une présentation exclusivement théorique du livre d'autant que les étudiants disposeront du résumé. Elle sera axée sur l'échange de pratiques mais avec pour toile de fond un apport théorique.</p> <p>La note (partielle) obtenue pour la partie séminaire ne sera validée comme note finale qu'à condition d'avoir présenté et réussi la partie micro-enseignement.</p>
<p>Cycle et année d'étude: :</p>	<p>> Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (information et communication) > Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sociologie, sciences politiques, anthropologie) > Master [120] en anthropologie > Master [120] en sciences politiques, orientation générale > Master [120] en sociologie</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ESPO</p>